



MAIRIE DE GALLUIS

Galluis, le 5 septembre 2022

Nos réf. : Sècheresse été 2022

Madame, Monsieur,

Des habitants du secteur de la Vigne au Roy, et la rue de la Tuilerie, sont venus en Mairie nous signaler avoir de grosses fissures dans leurs habitations depuis la sécheresse de cet été. Mais d'autres secteurs de la commune peuvent être concernés.

Pour que notre nouvelle demande de catastrophe naturelle puisse aboutir à la préfecture jusqu'à la publication de l'arrêté au J.O., il est nécessaire de rassembler le plus de dossiers possibles en mairie, pour une meilleure prise en charge.

Nous vous demandons de bien vouloir vous signaler en mairie, si tel est votre cas, en faire part à votre assurance, car depuis quelques années maintenant la sécheresse estivale perdure.

Vous pouvez nous envoyer simplement un courriel sur l'adresse suivante accueil.mairie@galluis.fr, accompagné de quelques photos afin de que nous puissions constituer un dossier. Et pour tous renseignements complémentaires Mme SENNEDOT est à votre disposition au 01.34.57.03.94

Si le décret est accordé, dans ce cas, les assurances pourront indemniser les habitants pour les réparations, (*Attention, certaines assurances ne couvrent pas les bâtis secondaires, assurez-vous des ouvrages pris en charge*).

Nous vous remercions par avance pour votre aide et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Georges WILLEMONT
Adjoint au Maire

Georges WILLEMONT
Adjoint à l'Urbanisme